

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 33

N°191

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 SEPTEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 19 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 septembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Laurence GRARE	Madame Sandrine LE MOINE
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Akoua Marie KOUAME	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Pascal BEAUDET
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Jean-François MONINO

Secrétaire de séance : Soizig NEDELEC

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des
Affaires Culturelles/Service Culture

OBJET : Signature de la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et l'association Villes des Musiques du Monde relative aux conditions et au contenu de la collaboration entre les deux parties sur le territoire d'Aubervilliers pour la saison culturelle 2018-2019.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 105 du 14 juin 2018 autorisant le Maire à régler les affaires énumérées par l'article L 2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le partenariat entre l'association Villes des Musiques du Monde et la Commune d'Aubervilliers dans le cadre du festival Villes des Musiques du Monde ;

Considérant que le partenariat nécessite la mise à disposition gracieuse des salles de l'Espace Renaudie et de l'Embarcadère ;

Considérant que le festival aura lieu du 12 octobre au 11 novembre 2018 ;

Considérant la volonté de rendre contractuel ce partenariat entre les deux parties.

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

AUTORISE la maire à signer la convention de partenariat entre la Commune et l'association Villes des Musiques du Monde concernant les conditions et le contenu de la collaboration entre les deux parties sur le territoire d'Aubervilliers telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

DIT que la programmation du festival Villes des Musiques du Monde s'inscrit dans le cadre de la saison culturelle 2018-2019.

DIT que les salles de l'espace Renaudie et L'Embarcadère sont mis à disposition gracieusement.

Reçu en préfecture le : 21/09/18
Publié le : 21/09/18
Certifié exécutoire : 21/09/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI

